

Malgré le profond intérêt qu'il porte à l'Université Laval, le gouvernement regrette de ne pouvoir, dans les circonstances actuelles et vu l'état des finances de la province, augmenter le montant des octrois déjà accordés pour l'éducation supérieure.

J'ai l'honneur

J. BLANCHET,

Secrétaire.

MONTREAL, 16 avril 1886.

A L'HONORABLE JEAN BLANCHET,

Secrétaire Provincial,

Quebec.

MONSIEUR LE MINISTRE,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 13 avril dans laquelle vous m'exprimez le regret qu'éprouve le gouvernement de ne pouvoir, dans les circonstances actuelles et vu l'état des finances de la province, augmenter le montant des octrois déjà accordés pour l'éducation supérieure, ni par conséquent venir au secours de l'Université Laval pour une aide pécuniaire.

Veuillez agréer nos remerciements pour la promptitude avec laquelle vous avez fait régler cette affaire.

J'ai l'honneur d'être

Monsieur le Ministre

Avec un profond respect

Votre très humble et

très obéissant serviteur

(Signé) THOS. E. HAMEL P^{TRE}.

Sup. S. Q. & R. U. L.